



Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

AIRES MARINES D'IMPORTANCE ECOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE DE COTE D'IVOIRE (AFRIQUE DE L'OUEST)

Par

Dr SANKARE Yacouba
Centre de Recherches Océanologiques
29 Rue des Pêcheurs BPV 18 Abidjan (CI)

Titre/Nom de l'aire:

AIRE MARINE DE TABOU-ABIDJAN (Côte d'Ivoire)

Présentée par (noms, affiliations, titre, coordonnées)

Dr SANKARE Yacouba, Chargé de Recherche, Membre du Comité National Technique de Création des Aires Marines Protégées de Côte d'Ivoire, 29 Rue des Pêcheurs, Centre de Recherches Océanologiques, BPV 18 Abidjan (République de Côte d'Ivoire). Tel (225) 21 35 50 14 ou (225) 21 35 58 80 Fax : (225) 21 35 11 33 email : sankare04@hotmail.com

Résumé (en moins de 150 mots)

L'aire marine de Tabou-Abidjan englobe les eaux marines sous juridiction nationales (eaux marines territoriales et ZEE) des régions limitrophes de Tabou (non comprise dans l'aire marine de Tabou), Grand-Bereby, San Pedro, Sassandra, Fresco, Grand-Lahou, Jacqueville et Abidjan (avant le canyon et le trou sans fond). Elle est localisée entre la région Sud Ouest et la région du Centre du pays à la Latitude: 3°N-5° et la Longitude : 4°W-7°W. Le littoral de l'aire Marine Tabou-Abidjan, long de plus de 300 km, est caractérisé par un paysage dominé par les forêts sempervirentes, les forêts marécageuses, les mangroves, les savanes pré lagunaires, les parcs et les réserves naturelles, les communications directes des cours d'eau avec la mer ou avec les lagunes, les lagunes de Fresco, Grand-Lahou, Ebrié, et surtout les falaises qui se prolongent en mer dans la partie occidentale tandis que la partie orientale est dominée par les plages sableuses. La région est traversée par le courant de guinée qui engendre

Aux: Correspondants nationaux CDB et SBSTTA; FAO; conventions et plans d'action régionaux et les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) des régions du Pacifique du Nord et de l'Atlantique du Sud-est; Abidjan Convention Secretariat, IOC-UNESCO, IOC-WESTPAC, NOWPAP, CIEM-P, OBIS, ISA, UNEP-WCMC, GOBI, et les autres organisations et initiatives régionales, les peuples autochtones, et les communautés locales concernés

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Convention on
Biological Diversity

Secretariat of the Convention on Biological Diversity
United Nations Environment Programme
413 Saint-Jacques Street, Suite 800, Montreal, QC, H2Y 1N9,
Canada
Tel : +1 514 288 2220
secretariat@cbd.int

Fax : +1 514 288 6588
www.cbd.int



des upwellings saisonniers plus ou moins matures. Les eaux marines présentent de nombreux habitats abritant de nombreuses espèces végétales et animales notamment les tortues marines, les langoustes, les cigales et les araignées de mer, des mollusques, des poissons etc. Certaines espèces animales sont le support de pêcheries artisanales et industrielles. Cependant, l'aire présente des menaces dont les fermetures progressives des canaux de communication entre les lagunes et la mer (Fresco et Grand-Lahou), la pêche illicite et la surexploitation. Les eaux du large sont utilisées comme zone de reproduction et de développement des thons et espèces associées et comme routes par les mammifères aquatiques. Compte tenu de l'importance de la région, il est prévu la création d'un bureau de pêche à San-Pedro et la création d'aires marines protégées afin de contribuer à la préservation et à la durabilité de la diversité biologique.

Introduction

(À inclure: type d'entité (s) présentée (s), description géographique, échelle de profondeur, océanographie, données générales signalées, disponibilité des modèles)

Type d'entité : La façade maritime de la Côte d'Ivoire occupe une portion de 520 km du littoral ouest africain. Elle s'étend du cap des Palmes, à l'extrême Ouest (frontière du Liberia) au cap des Trois Pointes, à l'Est (frontière du Ghana). Elle se présente, en dehors de quelques secteurs rocheux dans l'Ouest, comme une côte basse, sablonneuse, rectiligne et monotone. L'aire marine de Tabou-Abidjan, occupe environ les ¾ de ce littoral soit environ 400 km et englobe les eaux marines du Sud-Ouest et du Centre.

Description géographique : L'aire marine de Tabou-Abidjan comprend les eaux marines des régions de Tabou (secteur non compris dans l'aire marine de Tabou), Grand-Bereby, San-Pedro, Sassandra, Fresco, Grand-Lahou, Jacqueville et Abidjan (secteur avant le canyon et le trou sans fond d'Abidjan). Elle concerne les villes du littoral portant les mêmes noms que les eaux marines listées. La plate-forme ivoirienne est relativement étroite, abrupte et peu accidentée dans son ensemble. Sa largeur varie de 20 à 35 km. Elle est de 20 km au Cap des Palmes, s'élargit pour atteindre 35 km dans la région d'Abidjan et se rétrécit enfin à 24 km, à l'extrême Est. La superficie totale du plateau continentale est d'environ 12 200 km² dont ¾ appartienne à l'aire marine de Tabou-Abidjan.

Echelle de profondeur : La profondeur des eaux marines de l'aire marine de Tabou-Abidjan est comprise entre 0 et 100 m.

Océanographie : Localisée dans la région Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, l'aire marine de San-Pedro-Fresco est située dans le domaine tropical humide caractérisé par deux saisons de pluie (Juin/Juillet – octobre/novembre) et deux saisons sèches (Août – Janvier/mai). Les températures des eaux marines sont minimales et inférieures à 24°C entre août et septembre et élevées et plus de 27°C durant les autres mois de l'année. La salinité des eaux marines de la région est de l'ordre de 35 ‰ sauf durant les saisons de pluie et de crues où elle baisse. Le domaine est aussi caractérisé par des processus d'upwellings de faibles amplitudes caractérisées d'upwellings non matures. Ces

upwellings contribuent à l'enrichissement des eaux marines en nutriments et à l'augmentation de la productivité primaire phytoplanctonique, secondaire zooplanctonique et tertiaire y compris les prédateurs. Ces upwellings sont engendrés par le courant et le contre courant du Golf de Guinée qui longent les côtes de l'Afrique de l'Ouest.

Données générales :

Plusieurs travaux ont été réalisés dans la région et il ressort des résultats que :

- Le climat présente quatre saisons subdivisées en deux saisons chaudes de décembre à mars et de juillet à septembre et deux saisons de pluie avril à juillet et septembre à novembre. La température atmosphérique varie entre 27°C et 35°C. Les températures sont généralement basses durant les saisons de pluie et durant l'harmattan (en décembre-janvier) et élevée durant les saisons chaudes.
- Les précipitations annuelles de la région varient entre 1400 et 2500 mm : Avec 2500 mm pour Tabou, 1600 mm entre Sassandra et Grand-Lahou, 2500 mm à Jacqueville et Abidjan.
- la région présente un paysage dominé par les forêts sempervirentes, les forêts littorales, les fourrés littoraux, les forêts marécageuses, les mangroves des régions de Sassandra, les mangroves bordant les lagunes de Fresco, Grand-Lahou et Ebrié, et les savanes pré lagunaires du complexe lagunaire de Grand-Lahou. Les cours d'eau et les eaux lagunaires de la région sont aussi envahis périodiquement par les plantes flottantes *Eichornia crassipes* (Jacinthe d'eau).
- La région est arrosée par des cours d'eau côtiers qui se jettent directement en mer ou qui se déversent d'abord en lagune avant d'aller en mer, le Sassandra qui est un fleuve qui traverse tout le pays et qui se jette aussi directement en mer, le Bandama qui traverse aussi tout le pays qui se jette en lagune avant de se déverser en mer. La période des basses eaux s'étend pour tous ces cours d'eau de décembre à avril, l'étiage étant sévère en février-mars. Les crues ont lieu entre septembre et octobre pour les grands fleuves dont la plus grande partie de leur cours se trouve en savane donc sous l'influence du climat tropical de transition. Tandis que les cours d'eau côtiers ont deux crues en juin-juillet et en octobre-novembre car ils sont sous l'influence du climat équatorial de transition.
- L'aire marine Tabou-Abidjan comprend une lagune et deux complexes lagunaires : la lagune de Fresco, le complexe lagunaire de Grand-Lahou et le complexe lagunaire Ebrié. La lagune de Fresco, d'environ 70 km² de superficie communique avec la mer par un canal qui se ferme régulièrement et qui est souvent ré ouvert par les populations riveraines durant la saison sèche. Cette réouverture représente un évènement culturel important pour la région car entourée d'adoration des génies de l'eau, elle se fait à la main et l'entrée des eaux marines dans la lagune constitue un choc salin pour les poissons qui s'y trouvent. Ces derniers meurent et sont simplement ramassés par les populations et cela constitue une grande festivité locale. De plus, c'est la seule région où un fleuve, celui de Sassandra se jette directement en mer par une véritable embouchure car ailleurs les fleuves et les rivières se jettent d'abord dans les lagunes. Le front salin dans le fleuve Sassandra se situe à plus de 70 km de l'embouchure durant les saisons chaudes et sèches.

- La région regorge de parcs nationaux, forêts classées, réserves naturelles et sites ramsar : Port Gauthier, Gabego, Fresco, Parc d'Azagny, Parc du Banco.
- Dans la région de l'embouchure de Sassandra, il existe un secteur reconnu par la population comme secteur à haut risque car présentant des sables mouvants.

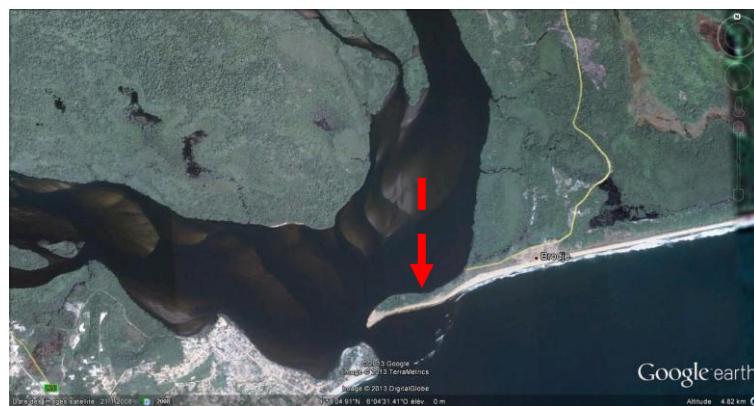
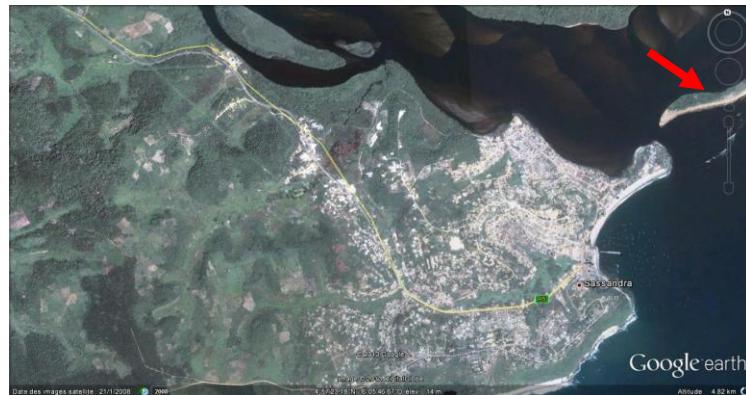


Figure 1. Aire marine de Tabou-Abidjan : Embouchure du fleuve Sassandra à Sassandra (Côté droit : zone à sable mouvant-Côte d'Ivoire)

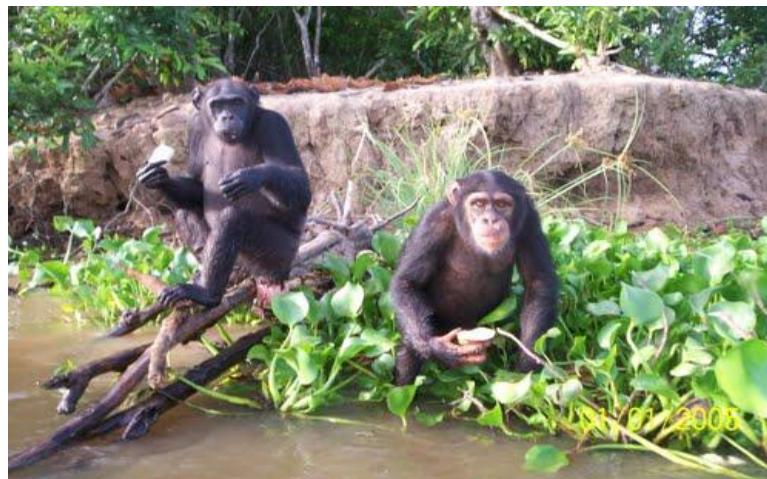


Figure 2. Aire marine de Tabou-Abidjan : Embouchure du fleuve Bandama à Grand-Lahou : Chimpanzés en train de manger perchés sur des branches et des jacinthes d'eau dans la région de l'île aux singes du parc national d'Azagny.

Situation géographique

(Indiquez l'emplacement géographique de la zone. Cela devrait inclure une carte de la localisation. Celle-ci doit indiquer si la zone se situe à l'intérieur ou l'extérieur de la juridiction nationale, ou à cheval entre les deux. Elle devrait également indiquer si la zone est entièrement ou partiellement dans une zone assujettie à une soumission à la Commission des limites du plateau continental)

Situation géographique de la Côte d'Ivoire : La Côte d'Ivoire est située en Afrique de l'Ouest entre 4°30' et 10°30' de latitude Nord et 2°30' et 8°30' de longitude Ouest, dans la zone intertropicale, au bord du golfe de Guinée. D'une superficie terrestre de 322.462 Km², elle s'ouvre sur l'Océan Atlantique avec une zone côtière qui s'étend sur une superficie de 32 960 Km². Elle est limitée au Nord par le Mali et le Burkina Faso, à l'Ouest par la Guinée et le Liberia, à l'Est par le Ghana et au Sud par l'Océan Atlantique.



Figure 3. Localisation de la Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest.

Situation géographique :

L'aire marine de Tabou-Abidjan est située à l'Ouest du trou sans fond et est localisée entre Tabou et Abidjan exactement à la Latitude: 3°N-5° et à la Longitude : 4°W-7°W. Non seulement, elle est située à l'intérieur de la juridiction nationale (eaux territoriales et ZEE).

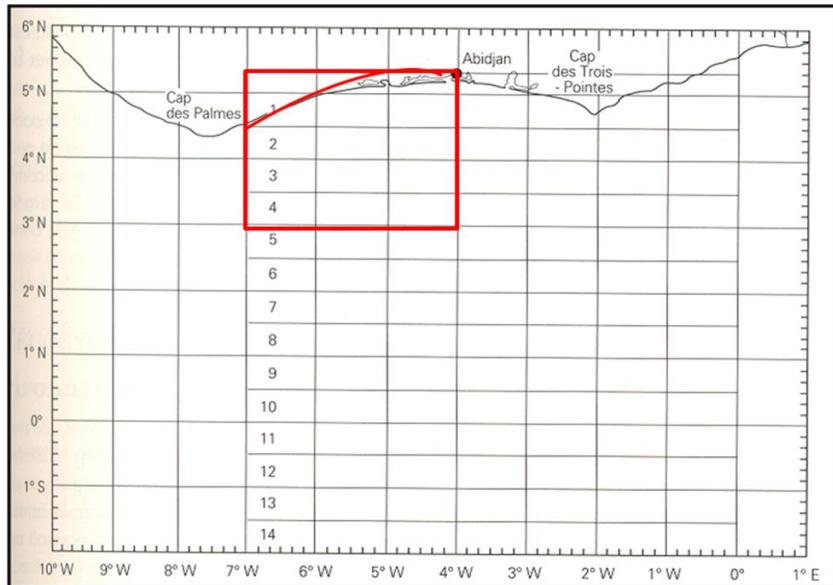


Figure 4. Localisation géographique de l'aire marine de Tabou-Abidjan.

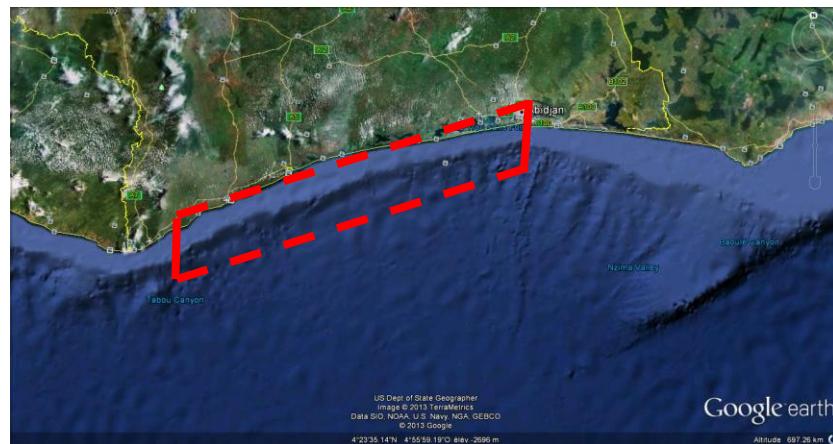


Figure 5. Vue aérienne d'ensemble de l'aire marine de Tabou-Abidjan (Côte d'Ivoire)

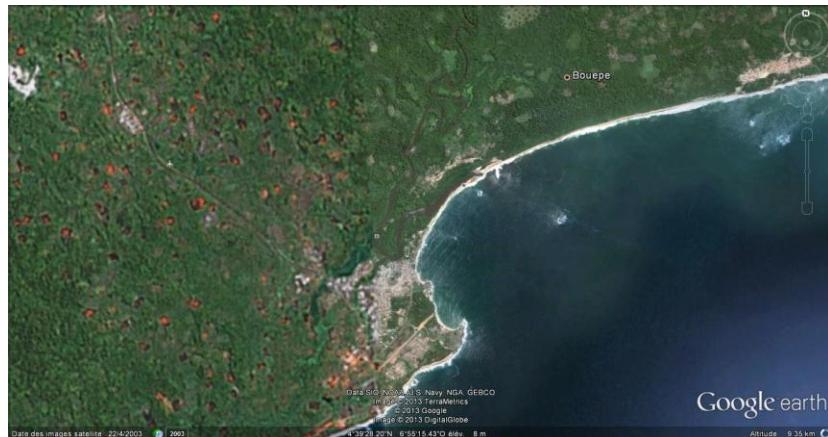


Figure 6. Aire marine d'Abidjan-Tabou : région de Tabou



Figure 7. Aire marine d'Abidjan-Tabou : région de San-Pedro

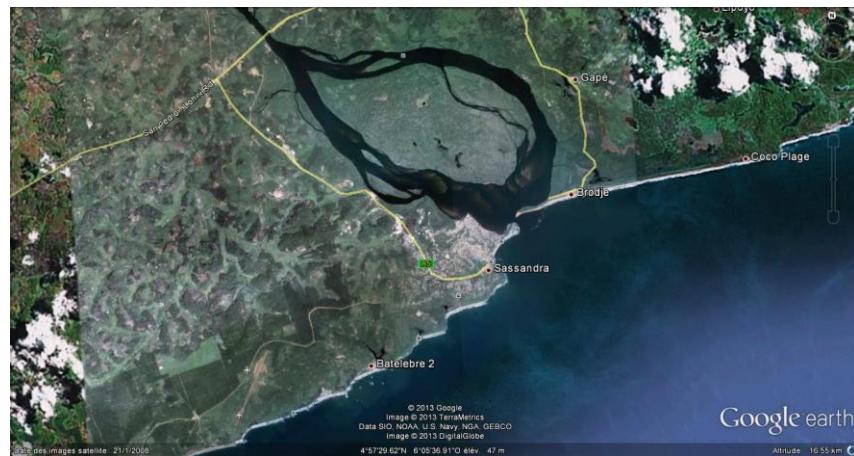


Figure 8. Aire marine d'Abidjan-Tabou : région de Sassandra



Figure 9. Aire marine d'Abidjan-Tabou : Plage de Sassandra

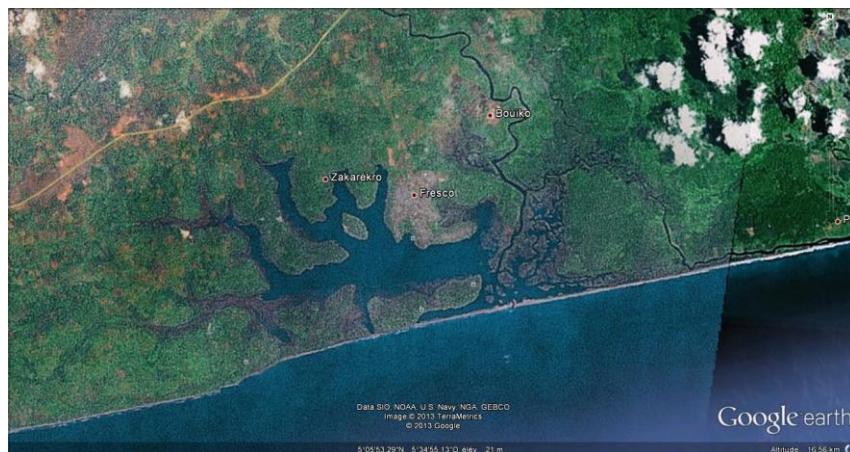


Figure 10. Aire marine d'Abidjan-Tabou : région de Fesco

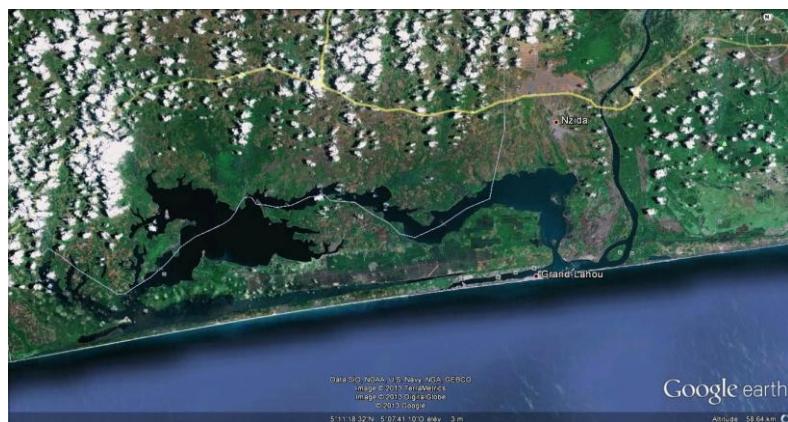


Figure 11. Aire marine d'Abidjan-Tabou : région de Grand-Lahou

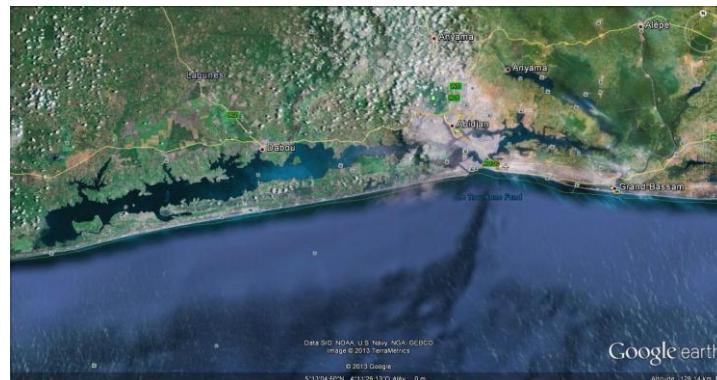


Figure 12. Aire marine d'Abidjan-Tabou : région d'Abidjan

Description des caractéristiques de la zone proposée

(Ceci devrait inclure des informations sur les caractéristiques de la fonction qui sera proposée, par exemple en termes de description physique (caractéristiques de la colonne d'eau, caractéristiques benthiques, ou les deux), des communautés biologiques, de son rôle dans le fonctionnement des écosystèmes, et puis se référer aux données / informations disponibles pour soutenir la proposition et si, en l'absence de données, des modèles sont disponibles. Ceci doit être appuyé, si possible par des cartes, des modèles, une référence à l'analyse, ou le niveau de recherches menées dans ladite zone)

Fonctions : En plus de la fonction biologique et écologique, l'aire marine Tabou-Abidjan remplit les fonctions suivantes :

- Le maintient du bon état des espèces et habitats hors statut, cibles de la gestion des aires marines (espèces halieutiques exploitées, espèces très abondantes localement donnant une responsabilité biogéographique au site d'accueil) ;
- Le rendu de fonctions écologiques clefs (frayères, nourriceries, nurseries, productivité, repos, alimentation, migration...)
- Le maintient du bon état des eaux marines ;
- L'exploitation durable des ressources ;
- Le développement durable des usages ;
- La valeur ajoutée sociale, économique, scientifique ou éducative

Caractéristiques de la colonne d'eau :

Deux grands domaines d'importance écologique et biologique se distinguent de part et d'autre du trou sans fond, le domaine de la Frontière du Ghana au trou sans fond et le domaine du trou sans fond à la frontière du Libéria. C'est ce dernier domaine qui fait l'objet de l'aire marine de Tabou-Abidjan. Les productions de phytoplancton sont comprises entre 10 000 et 20 000 cell/l soit 156 à 189 gC/m²/an dans les eaux marines côtières et au large. Les productions sont élevées dans les eaux marines intermédiaires et peuvent atteindre 20 000 à 30 000 cell/l correspondant à 130 à 189 gC/m²/an. La production de zooplancton est relativement élevée et quelle que soit la saison elle est comprise entre 1 et 4 ml/m³.

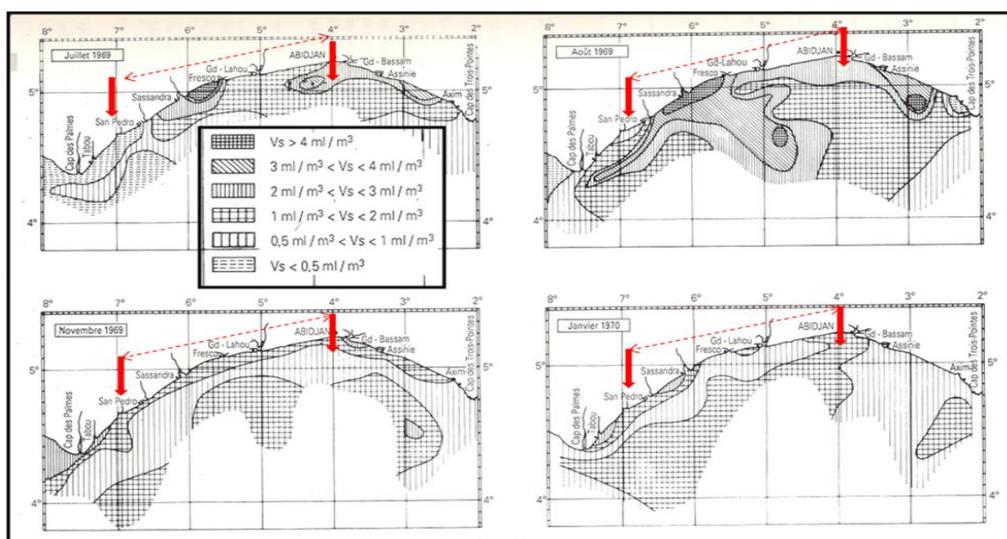
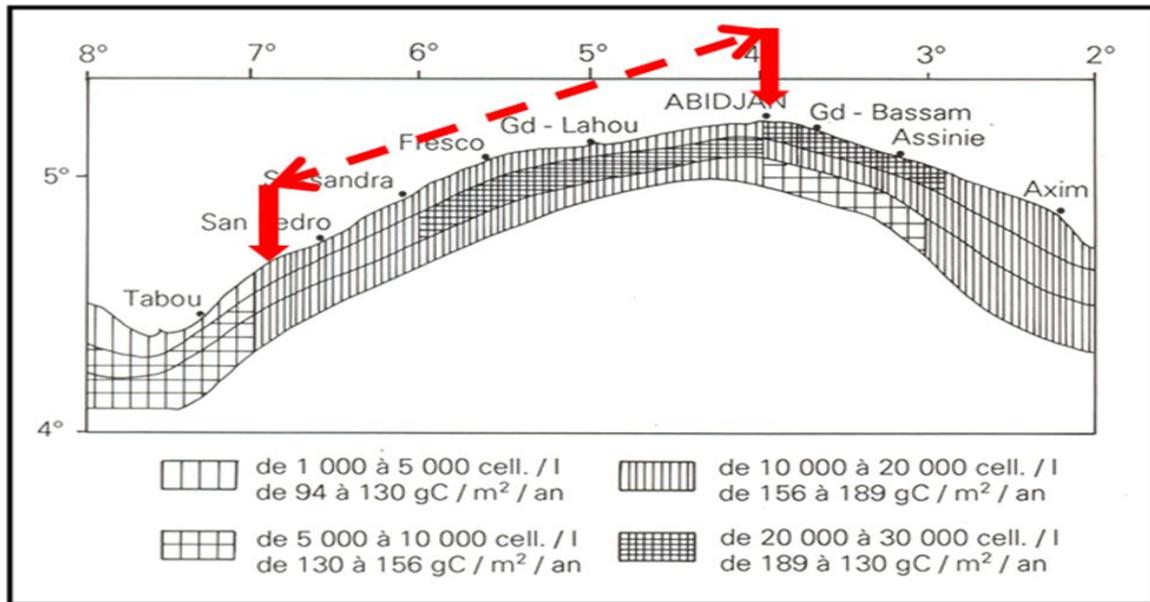


Figure 13 : Aire marine de Tabou-Abidjan (Production du phytoplancton et du zooplancton)

Caractéristiques benthiques :

Le littoral de l'aire marine de Tabou-Abidjan est à la fois rocheux et sableux. En effet, de la frontière libérienne aux environs de Fresco, la côte est constituée de falaises moyennes où les ensembles granitiques parviennent jusqu'à l'océan. Il s'agit d'une série de caps rocheux taillés dans la partie du socle qui entre directement en contact avec la mer et qui découpent dans celle-ci, de nombreuses anses ou baies (Grand-Béréby et Monogaga) et des baies en granites altérés comme à San-Pedro. Au niveau de Fresco, on rencontre de véritables falaises vives, battues par la mer.



Figure 14. Aire marine de Tabou-Abidjan (Falaises de Fresco)

De Fresco à Abidjan, le littoral présente des plages sableuses qui sont souvent érodées c'est-à-dire le secteur présente une dérive littorale vers l'Est et est en perte permanente de sédiments comparativement au secteur plus ou moins stable compris entre Tabou et Fresco.

Le plateau continental est assez régulier très peu accidenté avec quelques bancs rocheux. Ces bancs rocheux enfouis sous les sables et vases réapparaissent à 80 -90 m de fond depuis la zone d'Abidjan jusqu'au Cap des Palmes, à 66 m de profondeur depuis l'Ouest jusqu'à l'Est de Sassandra, et à 70 – 80 m de profondeur dans la région d'Assinie.

Le secteur benthique compris entre le trou sans fond et le Libéria est dans l'ensemble sableux, vaseux ou les mélanges et dans les eaux profondes présentent des pelotes fécales et surtout riche en rochers.

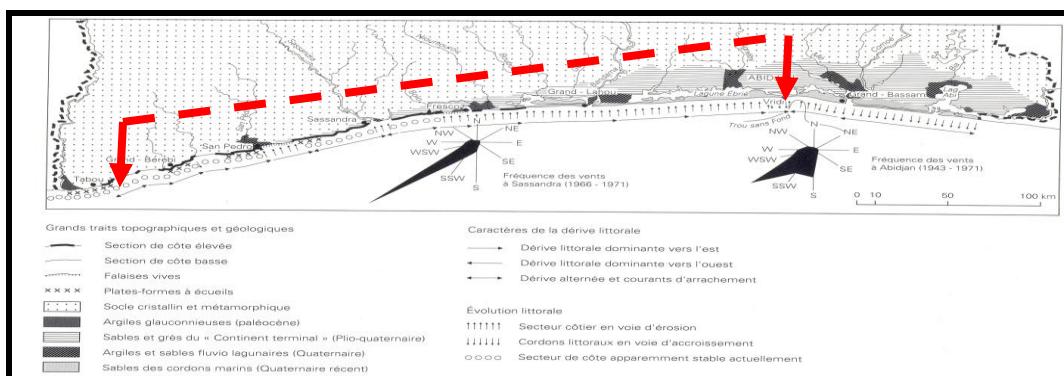


Figure 15. Aire marine de Tabou-Abidjan : Morphologie du littoral

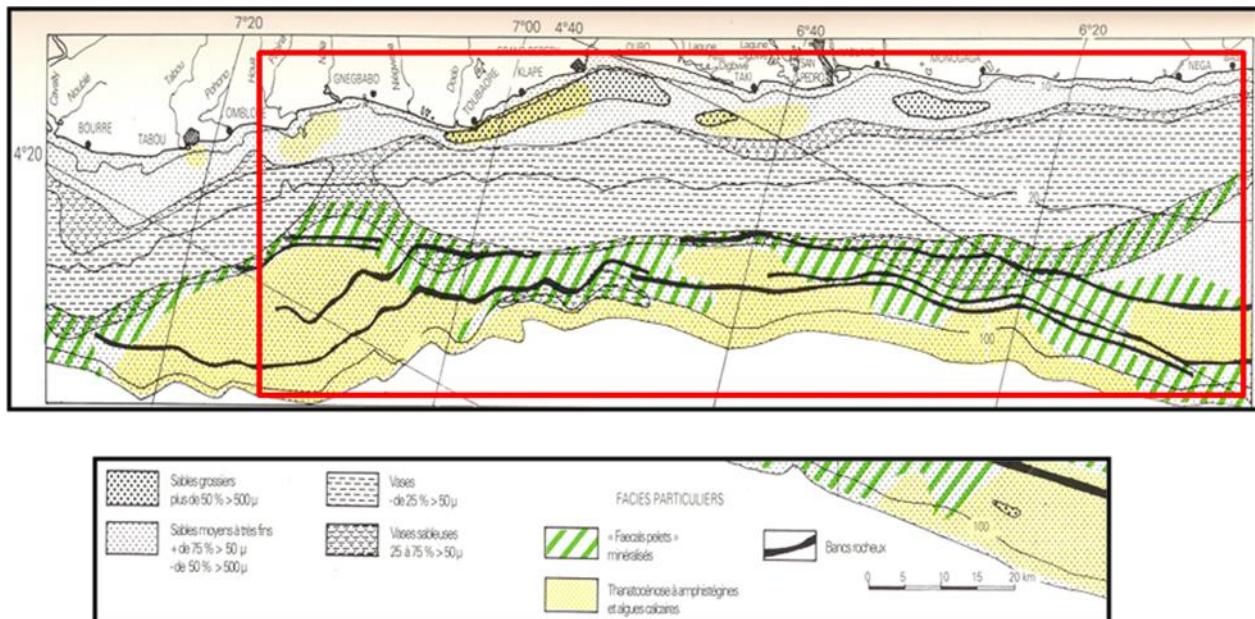


Figure 16. Aire marine de Tabou-Abidjan : Caractéristiques benthiques

Communautés biologiques :

L'aire marine de Tabou-Abidjan est un écosystème qui abrite différentes communautés végétales et animales. Avec la présence des rochers dans le secteur occidental, on assiste à un développement important d'algues marines fixées ou non sur ces substrats solides. Les communautés animales sont diverses et comprennent les communautés de Mollusques dominés par les gastéropodes et les céphalopodes dans macrophytes marins, dans les secteurs sableux ou dans les rochers, les Crustacés dominés par les crevettes roses *Penaeus notialis*, les langoustes, les cigales de mer et les araignées de mer, les Poissons dominés par les Sardines et les Ethmaloses et les tortues, les raies et les requins. Les tortues ainsi que leurs œufs sont ramassées en période de reproduction par les populations riveraines sur les plages sableuses de la région de Tabou à Fresco et dans le secteur compris entre Grand-Lahou et Jacqueville.

Les résultats des enquêtes réalisées de 2009 à 2010 indiquent :

A Jacqueville, 9 catégories commerciales sont en proportion supérieures à 0,5 % parmi lesquelles le Hareng (18 %), la Sardine (14%) les Plats (12%) constituent les trois espèces les plus débarquées. La proportion des Divers (28 %) est cependant la plus élevée.

A Grand Lahou, 7 catégories commerciales sont en proportion supérieures à 0,5 % parmi lesquelles la sardine occupant presque la moitié des débarquements (46%) et les Rasoirs (12%) sont les deux espèces les plus débarquées. Le Hareng est relativement moins débarqué dans cette zone et les divers présentent encore de fortes proportions (24%).

A Fresco, 12 catégories commerciales sont en proportion supérieures à 0,5 % parmi lesquelles le Hareng occupant presque la moitié des débarquements (47%), les Fritures (15%) et les Rasoirs (13%) sont les trois espèces les plus débarquées. La proportion des Divers est infime (1%).

A Sassandra, 10 catégories commerciales sont en proportion supérieures à 0,5 % parmi lesquelles le Hareng occupant plus de la moitié des débarquements (65%) et la Sardine (17%) sont les deux espèces les plus exploitées. La proportion de Divers reste

infime (3%).

A San Pedro, 20 catégories commerciales sont en proportion supérieures à 0,5 % parmi lesquelles le Hareng (33%), le Merou (15%), les Dorades (14%) et les Japons (*Caranx* spp, 10%) sont les quatre groupes commerciaux les plus débarqués. La proportion des Divers est infime (1%).

A Béréby, 21 catégories commerciales sont en proportion supérieures à 0,5 % parmi lesquelles le Hareng (30%) et les Ombrines (11%) sont les deux groupes commerciaux les plus débarqués. La proportion des Divers est infime (< 0,5%).

A Tabou, 43 catégories commerciales sont en proportion supérieures à 0,5 %. Aucune espèce n'est dominante dans les débarquements. Les proportions de Hareng (3%), de Sardine (<0,5%) et Divers (<0,5%) sont infimes dans les débarquements.

De plus, l'aire marine de Tabou-Abidjan communique avec les lagunes par les canaux artificiels et les cours d'eau via les embouchures, de ce fait échange avec ces milieux de nombreux organismes amphidromiques comme les crevettes, les ethmaloses, les lamantins etc. Dans les eaux de la ZEE et au large, on note la communauté des thonidés et des espèces associées et les baleines.

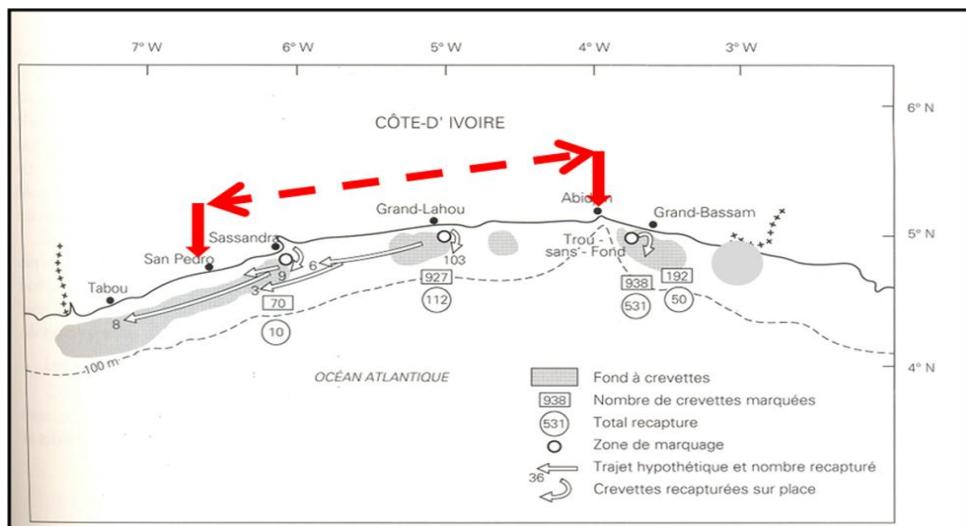


Figure 17. Importance écologique et biologique de l'aire marine de Tabou-Abidjan (Aire de répartition des crevettes roses dans les eaux marines côtières)

Les communautés signalées plus haut ainsi que leurs prédateurs et les crevettes, les langoustes, les cigales et les araignées de mer constituent les piliers des pêcheries dans la région et ces activités contribuent au développement du bien être des populations riveraines car elles sont sources de protéine animale pour l'alimentation, source d'emplois et de revenus.

Rôles dans le fonctionnement des écosystèmes :

L'aire marine de Tabou-Abidjan assume plusieurs rôles dans le fonctionnement des écosystèmes au niveau local, national et régional. Ces rôles comprennent :

- Echanges avec les lagunes et les cours d'eau : A Fresco, à Grand-Lahou et à Abidjan, la mer communique avec les lagunes. Ces dernières sont enrichies par différents cours d'eau dont le plus important est le fleuve Bandama et le Fleuve

Comoé. Outre cela, la mer communique directement avec les cours d'eau comme à Sassandra ou le fleuve du même nom se jette directement en mer et avec les cours d'eau côtiers. Dans tous les cas, la mer échange les eaux y compris les nutriments, les espèces végétales et animales avec tous les milieux précités.

- Zone humides Ramsar : La région dispose de nombreuses forêts appartenant à des parcs y compris les forêts des zones humides Ramsar de Fresco et de Dabego. Le bon équilibre climato-écologique de ces forêts est lié à la présence de l'aire marine. Cette dernière contribue énormément à l'équilibre climatique et écologique de la région en régulant les précipitations.
- Equilibre du fonctionnement local et national : L'aire marine de Tabou-Abidjan contribue au maintien de l'équilibre du fonctionnement du Golfe de Guinée et particulièrement au processus des upwellings.
- Enfin, l'aire marine de Tabou-Abidjan fait partie intégrante de la route des upwellings donc des crevettes, des sardines et des tortues. En effet, compte tenu du volume de nutriments observé dans la région, les échanges avec les cours d'eau et l'étendue du plateau continental de la région, les upwellings enregistrés dans la région sont riches et productifs c'est-à-dire les upwellings sont matures et participent de ce fait à la richesse du secteur.

État des caractéristiques et perspectives d'avenir pour la zone proposée

(Description de l'état actuel de la région – est-il statique, en déclin, ou allant en s'améliorant ? Quelles sont les vulnérabilités particulières de la zone ? Fait-elle l'objet d'éventuelles recherche/programmes/enquêtes ?)

Hors mi la fermeture progressive des canaux de communication entre la mer et les lagunes de Fresco et de Grand-Lahou, la construction prochaine du barrage hydroélectrique de Soubéré sur le fleuve Sassandra, le développement des plantations d'hévéas et de palmiers à huile et leur cortège de produits phytosanitaires qui influencent directement ou indirectement la santé et la qualité des eaux marines de la région, celles-ci demeurent de bonne qualité et adéquate pour le développement des espèces marines.

Cependant, l'aire marine de Tabou-Abidjan est menacée par plusieurs facteurs dont les plus importants sont :

- les changements climatiques sont de plus en plus ressentis par la baisse effective de la pluviométrie depuis les trois dernières décennies ; le raccourcissement de la longueur des saisons pluvieuses ; la hausse des températures ; la persistance et la rigueur des saisons sèches et l'enrichissement en sable de certaines plages et l'érosion côtière. Nous disposons de peu d'information sur les effets directs du changement climatique dans la région. Toutefois, on soupçonne que ce changement entraînerait une baisse de la diversité et un changement de comportement et d'habitats de certaines espèces.
- L'érosion ou l'enrichissement en sable des côtes : la fermeture progressive des canaux communiquant la mer aux lagunes comme à Fresco et à Grand-Lahou est essentiellement due à l'enrichissement de ces milieux par du sable véhiculé par les cours d'eau, les lagunes et la dérive du littoral. De plus, on enregistre par endroits de fort taux d'érosion côtière comme dans l'ancien village de Grand-Lahou.

- la pêche illicite : La pêche illicite est un phénomène nouveau qui se développe dans la région. En effet, suite aux événements politico-militaro-socio-économiques que le Libéria et la Côte d'Ivoire ont connus, la surveillance des eaux marines a énormément baissé dans la région et cela a favorisé le développement de la pêche illicite. Cette pêche se pratique par des bateaux battants pavillons étrangers ou nationaux. Les premiers pêchent sans autorisation quant aux seconds bien qu'ils aient une autorisation de pêche dans les eaux profondes pêchent dans les eaux réservées aux pêcheries artisanales. Cette situation est source de nombreux conflits entre les pêcheurs.
- la surexploitation : la dernière menace concerne la baisse du volume des captures pour toutes les catégories de pêcherie notamment artisanales et industrielles. Ces baisses sont liées essentiellement à l'effort de pêche exercé sur les stocks, l'insuffisance de gestion, les pêches illicites et certaines techniques de pêche prohibées mais pratiquées clandestinement.

De Nombreuses études ont été réalisées dans la région sur les paramètres environnementaux et bioécologiques et les résultats de ces travaux sont disponibles au Centre de recherches Océanologiques d'Abidjan. Des programmes de recherche sont projetés pour le suivi de la bioécologie des principales espèces. Des enquêtes quotidiennes sont conduites pour le suivi des captures et des efforts dans les villes de Grand-Bereby, Saan-Pedro, Sassandra, Fresco, Grand-Lahou et Abidjan. Au niveau des perspectives, il est prévu la création d'un bureau de pêche à San-Pedro afin de mieux collecter et gérer les données environnementales et de suivre la bioécologie de certaines espèces végétales et animales. Enfin, il est prévu de créer une ou deux aires marines protégées dans la région.



Figure 18 : Erosion à San-Pedro

Évaluation de la zone selon les critères de la CDB

(Discutez de la zone en relation avec chacun des critères de la CDB et faites le lien avec les meilleures données scientifiques. Veuillez noter qu'un candidat peut se qualifier sur la base d'un ou de plusieurs critères, et que les limites des n'ont pas besoin d'être définies avec une précision exacte. La modélisation peut être utilisée afin d'estimer la présence des attributs. Veuillez noter là où se trouvent des lacunes d'informations.

Critères CBD EBSA (Annexe I de la décision IX/20)	Description (Annexe I de la décision IX/20)	Classement de la pertinence du critère (veuillez marquer d'un X l'une des colonnes)			
		Ne sais pas	Faible	Certaine	Élevée
Caractère	Zone arborant des espèces, populations ou				X

unique et rareté	communautés soit (i) uniques (uniques en leur genre), rares (se trouvant seulement dans quelques endroits) ou endémiques, et/ou (ii) des habitats ou écosystèmes uniques, rares ou distincts; et/ou des caractéristiques géomorphologiques ou océanographique hors du commun				
-------------------------	--	--	--	--	--

Explication du classement

L'aire marine de Tabou-Abidjan présente deux caractéristiques non encore observées ailleurs dans le pays. Il s'agit de l'embouchure du fleuve Sassandra qui se jette directement en mer. Cette ouverture demeure statique et permanente, permettant ainsi une communication et des échanges de masses d'eaux et d'organismes entre les deux milieux. De plus, la région présente des rochers tant sur le littoral qu'en mer, c'est le cas des falaises de Fresco. Ces rochers sont enfouis ou non et constituent des habitats et des refuges précieux pour les organismes aquatiques marins notamment les langoustes et les cigales de mer. Les rochers, en faible quantité, comparativement à la région de l'aire San-Pedro-Fresco, sont aussi observés dans l'aire marine de Grand-Bassam. Enfin la région sert de zones de ponte et de nidification des tortues marines

Importance spéciale pour les stades de l'histoire naturelle d'une ou plusieurs espèce (s)	Aires nécessaires pour la survie et la prospérité d'une espèce				X
--	--	--	--	--	----------

Explication du classement

De nombreuses espèces utilisent l'aire marine de Tabou-Abidjan pour le déroulement de leur cycle vital (développement des œufs et des larves, croissance, maturation des gonades et accouplement). Outre les poissons comme les Sardinelles, les Etmaloses, les Crevettes roses Penaeus notialis, il apparaît les mollusques céphalopodes, les langoustes, les cigales et les araignées de mer, les crevettes d'eaux douces et de nombreux poissons prédateurs. Excepté les ethmalose, les crevettes marines et les crevettes d'eaux douces qui sont amphidromiques, les autres espèces ont un cycle vital qui se déroule totalement dans la région. Enfin, étant solides, les rochers permettent aux spores, aux filaments de certaines algues et de certains mollusques comme les huîtres et les mytilles de se fixer et de se développer.

Importance pour les espèces et habitats menacés, en danger ou en déclin	Zone arborant des habitats significatifs pour la survie et le rétablissement des espèces menacées, en danger ou en déclin ou une zone abritant un ensemble important de ces espèces				X
--	---	--	--	--	----------

Explication du classement

Les crustacés et particulièrement les langoustes, les cigales et les araignées de mer se développent en particulier dans la région à cause des rochers qui leur servent d'habitats, de refuge etc. Outre cela, l'aire marine Tabou-Abidjan d'habitats qui contribuent au développement des algues sources aussi d'habitats et de refuge et source de nourriture des animaux phytophages et au rétablissement de nombreuses

espèces marines					
Vulnérabilité, fragilité, sensibilité, ou lent rétablissement	Zone arborant une proportion relativement élevée d'habitats, de biotope et d'espèces sensibles qui sont en processus de lent rétablissement ou fragiles dans leur fonctionnement (hautement susceptibles de dégradation en raison des activités humaines ou d'événements naturels			X	
<i>Explication du classement</i>					
Plusieurs habitats de l'aire marine de Tabou-Abidjan sont sensibles ou à rétablissement lent. Ce sont les exemples de l'embouchure de la lagune de Fresco et de Grand-Lahou qui se ferment progressivement. Suite à ces fermetures on assiste à une faible intrusion marine dans les eaux lagunaires avec pour conséquence la dégradation de l'environnement caractérisée par la destruction des mangroves, la baisse de l'oxygène et l'augmentation de la vase et des nutriments sulfurés voire l'anoxie des eaux lagunaires avec pour conséquence la mort de certains poissons. Enfin, par endroits, on note la perte de la qualité de l'eau et de certaines plages à cause de la pollution (déchets solides comme les goudrons, sachets plastiques etc.) et surtout les accidents liés à l'exploitation de gaz (exemple de la région de Jacqueville avec la perte de nombreux animaux marins).					
Productivité biologique	Aires arborant des espèces, des populations ou des communautés avec une productivité biologique naturelle comparée élevée				X
<i>Explication du classement</i>					
L'aire marine de Tabou-Abidjan est très productive à cause de la diversité des habitats, et surtout, elle est aussi parcourue par des upwellings qui favorisent le développement du phytoplancton, des algues, du zooplancton, des animaux brouteurs, phytophages et zoophages ainsi que les prédateurs.					
Diversité biologique	Aires contenant une diversité comparée élevée d'écosystèmes, d'habitats, de communautés et d'espèces ou une zone de diversité génétique élevée			X	
<i>Explication du classement</i>					
L'aire marine de Tabou-Abidjan présente une diversité écosystémique englobant la lagune de Fresco, les mangroves, le fleuve Sassandra, les plages du littoral, les eaux marines, subdivisée en habitats multiples et multiformes etc. Ces habitats regorgent de nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques, d'invertébrés benthiques ou non, des poissons benthiques ou non, des tortues et des reptiles, des mammifères aquatiques.					
Caractère naturel	Une zone ayant un caractère naturel comparé élevé en tant que résultat de l'absence ou du faible degré de perturbations ou dégradation 'origine anthropique.			X	
<i>Explication du classement</i>					
L'aire marine de Tabou-Abidjan a perdu une partie de son caractère naturel à cause des activités humaines qui s'y déroulent à savoir la pêche à l'aide de chalut qui perturbe et détruit les fonds marins, le développement des villes sur le littoral et son cortège d'urbanisation et de construction d'habitation, le développement de l'agriculture et particulièrement la prolifération des grandes plantations d'hévéas, les pollutions marines dues aux navires. Cependant, certaines régions demeurent encore naturelles à cause leur inaccessibilité. En effet, de nombreux endroits présentant des falaises, des rochers enfouis ou non dans les milieux marins et des collines abruptes présentent un caractère					

naturel.

Partage d'expériences et information en appliquant d'autres critères (optionnel)

Autres critères	et biologique ?	Classement de la pertinence du critère (veuillez marquer d'un X l'une des colonnes)			
		Ne sais pas	Faible	Certaine	Élevée
Ajoutez un/des critères pertinents					

Références

(par exemple: documents et publications pertinents, incluant des adresses URL lorsque disponibles; ensemble de données pertinentes et où se trouvent ces données; de l'information provenant de matériel audio/visuel, de vidéo, de modèles pertinents, etc.)

Revue de synthèse :

1993. Environnement et Ressources aquatiques de Côte d'Ivoire. Tome 1 : Le milieu marin, Editeurs (P. Leloeuff, Marchal E. Amon Kothias J-B), 583P.
1993. Environnement et ressources aquatiques de Côte d'Ivoire. Tome 2 : les milieux lagunaires, Editeurs (J-R Durand, Dufour P., Guiral D., Zabi S.G.F.), 544P.
2002. KARAMOKO M. Identification et étude de la reproduction, de la distribution géographique et des facteurs de menace des tortues marines migrant sur le littoral ivoirien : cas du département de Tabou. DEA, UFR BIOSCIENCES. UNIV. COCODY, 59P.
- 2009-2010. SANKARE Y, JOANNY T. et AMON KOTHIAS J.B. Rapport d'exécution de la Convention N° 2009 039 006 Relative à l'évaluation des ressources maritimes halieutiques démersales et thonières de la Côte d'Ivoire conclue entre le CRO et le PAGDRH, 87P

Cartes, tableaux et graphiques

Droits et autorisation

(Indiquez si il y a quelconque enjeux connus relatifs à l'autorisation de publier ou partager ces données ainsi que quelconque conditions de publication; veuillez fournir les coordonnées d'une personne ressource à ce sujet)